

## Message à l'intention des familles



*La saison sportive touche à sa fin, et l'heure des différents bilans est arrivée.*

En raison de la pandémie les entraînements en présentiel ont dû être annulés plusieurs fois, pour des périodes plus ou moins longues.

Conformément aux préconisations de la Fédération Française de Gymnastique, nous avons mis en place :

- Des capsules vidéo, des défis, des cours en direct par visio, des cours en extérieur dès que cela a été possible. L'accès à ces différents dispositifs a été variable en fonction des familles. Néanmoins les entraîneurs ont fait leur possible pour garder le contact avec les gymnastes, et ont proposé une reprise dès que cela a été autorisé.

L'aspect financier :

- Tous les stages proposés cette année ont été gratuits. La fréquentation a été importante et certains gymnastes ont pu bénéficier d'un rattrapage quasi complet des cours. Les entraîneurs ont établi des listes de fréquentation, le bureau a réfléchi à des modalités de remboursement partiel.

La pérennité du club :

- Il subsiste de grandes inquiétudes pour la saison 2021/2022. En raison des circonstances il est difficile de prévoir le futur nombre des adhérents. Les frais incompressibles restent importants et malgré les aides de l'état, les charges, quoique différées, devront être payées. Votre collaboration et votre soutien seront nécessaires.

Les modalités de remboursement ou de soutien :

- En fonction de la participation de votre enfant aux cours en semaine ou pendant les stages, un remboursement vous sera proposé exclusivement le samedi 3 juillet entre 9h et 12h au gymnase des Pichernettes (cela concerne toutes les sections).
- L'AFG fonctionne essentiellement grâce aux cotisations qui permettent de : verser les salaires et payer les charges (URSSAF, assurances,...), payer les licences, les frais d'engagement, mais aussi renouveler le matériel (agrès, petits équipements,...).
- L'AFG est une association d'utilité publique qui peut à ce titre faire l'objet de dons (déductibles des impôts), si vous renoncez à votre remboursement un formulaire CERFA pré rempli, vous sera proposé pour faire votre déclaration de don.

**IMPORTANT** : les membres du bureau de l'Association Fertoise de Gymnastique sont TOUS des bénévoles. Nous serons présents le samedi 3 juillet pour répondre à vos questions et procéder à des remboursements partiels ou vous accompagner pour compléter les déclarations de dons.

AUCUN autre jour ne sera proposé, ni en fin de saison (juin, juillet), ni en septembre qui sera consacré aux inscriptions ou aux réinscriptions.

Les membres du bureau